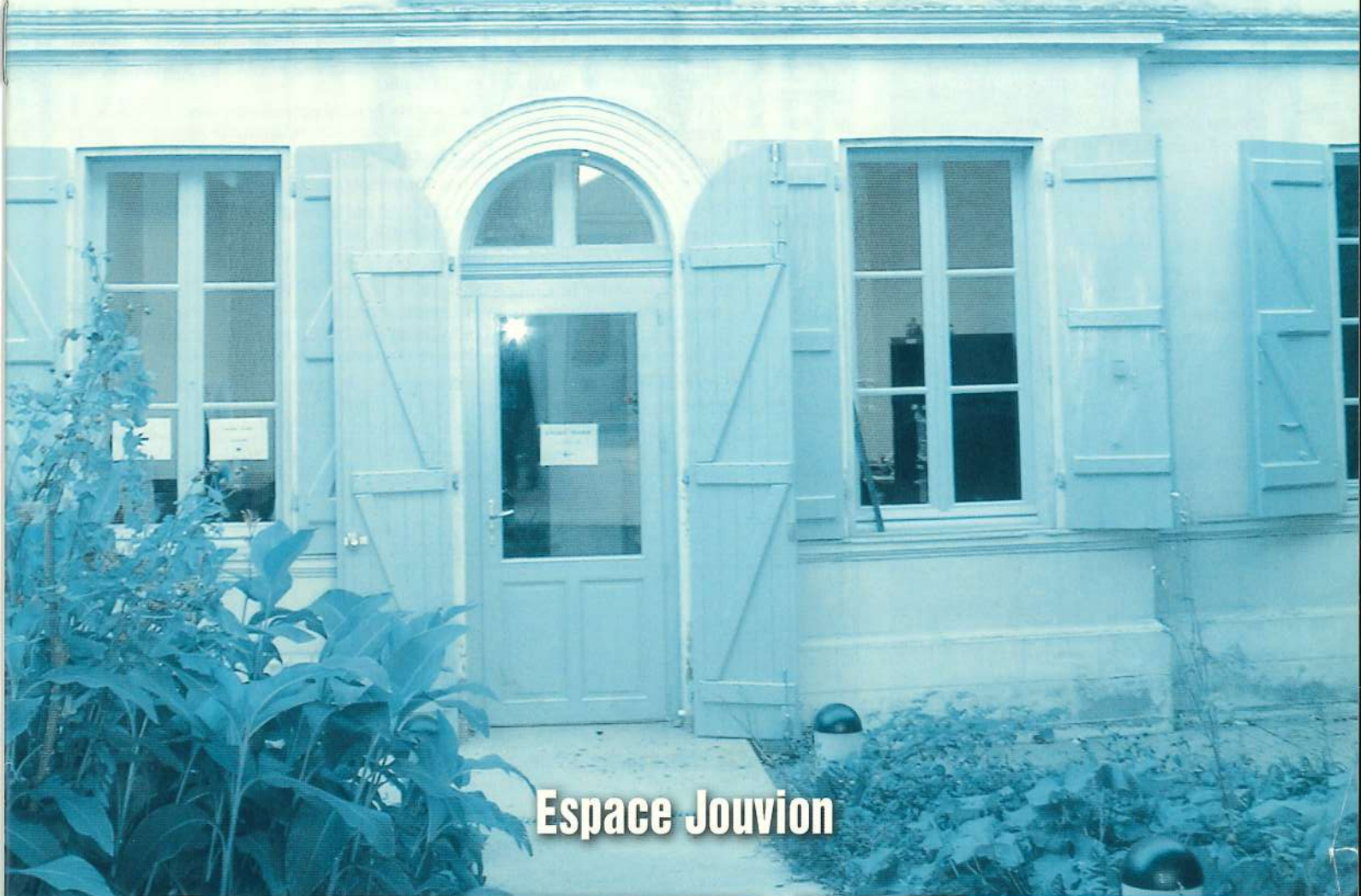




MERVILLE

ACTUALITES

N° 113
NOVEMBRE 2005



Espace Jouvion



L'équipe enseignante (Infos école)

Voir en page 3



Anniversaire du Réveil Mervillois

et de la Chorale Voir en page 11

Numéros utiles

Numéros de téléphone utiles

SAMU 15

Centre anti-poisons 15

Pompiers 18

Police 17

Sapeur-Pompiers de Grenade 05 62 79 93 70

Gendarmerie de Grenade 05 62 79 93 70

Urgence/Dépannage GDF 05 61 35 98 32

Urgence/Dépannage EDF 08 10 33 31 31

LA POSTE 05 61 85 09 59

M. le Curé 05 61 82 61 35

Bibliothèque

(M^{me} Marie-Pierre DUNAS) 05 62 13 41 12

Ecole maternelle 05 34 52 90 53

Ecole Primaire 05 61 85 83 95

Cantine 05 34 52 08 97

Crèche 05 61 85 19 89

AIC 05 61 85 13 94

MAIRIE de Merville 05 62 13 41 00

Du lundi au vendredi 9 h-12 h/14 h-18 h

Le samedi 9 h-12 h

Permanence Adjoint

En cas d'urgence le week-end

vous pouvez appeler au 06 85 55 66 22

05 62 13 41 18

SIVU RIVAGE

Service Emploi Merville 05 62 13 40 94

Service social 05 62 13 40 94

Police municipale

(M. Antoine HERTZLER) 05 62 13 41 16

Coordonnateur de la Vie Associative

(M. Marc SOULA) 05 34 52 98 10

Agent de Vie Quotidienne

(M^{lle} Josiane JAMANS) 05 62 13 41 19

Agent de Médiation Sociale

(M^{lle} Pascale RAMPAZZO) 05 62 13 41 17

Déchetterie

de CORNEBARRIEU 05 61 85 89 73

HIVER (1.10 au 14.04)

Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00

sauf le jeudi (fermée)

Les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00

ETE (15.04 au 30.09)

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00

et de 13h30 à 18h00

Fermé jeudi et jours fériés

Les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00

Déchetterie de GRENADE 05 58 45 19 89

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi

de 9 heures à 12 heures et 14 heures à

18 heures

et dimanche de 9 heures à 17 heures sans

interruption

Fermé mardi et jours fériés

Caisse d'Allocation Familiale 05 61 99 77 00

Assistante sociale M^{me} SENAT

• Le lundi matin sur rendez-vous

à Grenade 05 61 71 03 50

• Centre médico-social à Blagnac

ADMR de Grenade 05 61 82 81 12

O.D.A.H. du SIVOM de Grenade

M. ALEDO 05 62 27 51 50

Communauté de communes 05 61 82 63 74

Allô SEMVAT 05 61 41 70 70

Courrier de la Garonne 05 62 72 37 23

Editorial

De nouveaux piétonniers et des pistes cyclables pour accéder à la nouvelle entrée de l'école élémentaire

Comme annoncé dans l'éditorial de Merville Actualités N° 108 du mois de mai 2005, le début de réalisation de piétonniers et de pistes cyclables a vu le jour par la réalisation d'une première tranche partant du groupe scolaire :

- de la rue des écoles entre la salle polyvalente et les tennis jusqu'à la nouvelle entrée du groupe primaire sur budget communal
- du carrefour de la rue des Tournesols et du chemin de Laffage (au niveau des ateliers municipaux), vers la nouvelle entrée du groupe primaire sur budget pool routier.

Ce programme se poursuivra en 2006 par :

- un piétonnier rue des écoles le long de la salle polyvalente vers l'entrée de la maternelle
- une piste cyclable et piétonnière rue des Ecoles le long du stade (en prolongement de la piste existante rue des Tournesols),
- une piste cyclable et piétonnière rue du stade côté stade avec la traversée de la rue des Pyrénées
- un piétonnier chemin de la Tuilerie .

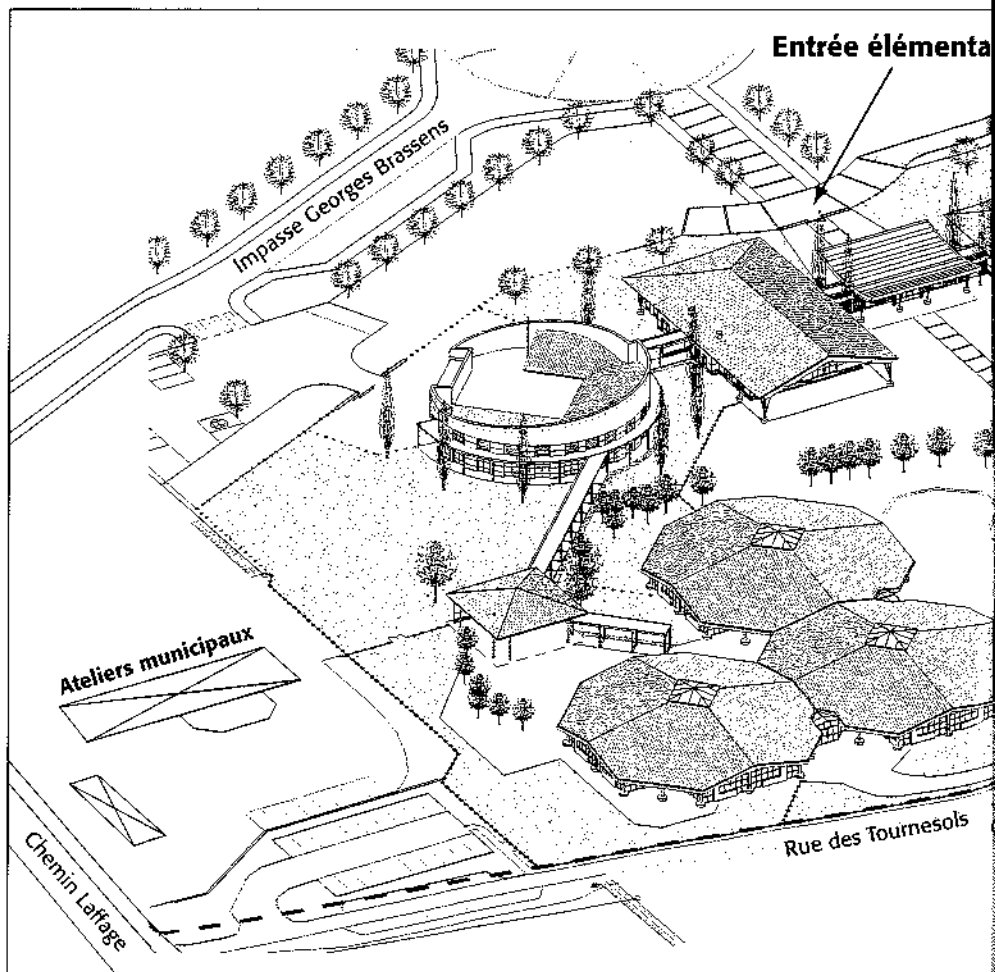
La jonction entre le Groupe Scolaire et le bois de Bayler et le piétonnier de Lartigues sera ainsi effectuée et les lotissements des Cèdres, Tuilerie, Téoulots, Panoramic, le résidentiel de Couly, Lartigues, Tres Caps auront accès à pieds et de façon sécurisée au groupe scolaire en passant par le bois de Bayler .

L'objectif du programme de piétonniers et de pistes cyclables est de relier à terme et de manière sécurisée tous les lotissements de Merville au bois de Bayler, au Groupe Scolaire et aux équipements sportifs.

D'autres projets sont prévus et ce sera à terme avec les piétonniers existants plus de 10 kilomètres de piétonniers qui seront à la disposition des Mervillois

J.-F. HACHE

Maire-adjoint chargé de l'aménagement



Note d'information sur les nouvelles dispositions d'accès au groupe scolaire

En accord avec les directeurs des écoles maternelle et élémentaire et l'Association des Parents d'Elèves, de nouvelles dispositions pour la gestion des entrées et des sorties des élèves entreront en application à compter du : « **jeudi 3 novembre 2005** »

Il est rappelé à tous que le Plan Vigipirate impose une surveillance et un contrôle d'accès permanent au Groupe Scolaire.

1. Le matin

- L'ancien portail élémentaire est réservé aux entrées des enfants fréquentant l'AIC. Il sera ouvert de 7 h 15 à 8 h 50.

- L'accès à l'élémentaire se fait par la nouvelle entrée située Impasse Georges Brassens (après les Ateliers Municipaux). Le portail sera ouvert de 8 h 50 à 9 heures.

- L'entrée de la maternelle ne change pas. Les portes seront ouvertes de 8 h 50 à 9 h 10.

2. Le midi

NOUS VOUS CONSEILLONS D'ALLER CHERCHER D'ABORD LES ENFANTS EN MATERNELLE PUIS ENSUITE EN ELEMENTAIRE (nous vous proposons d'emprunter le passage piétonnier entre la salle polyvalente et les tennis).

3. Le soir

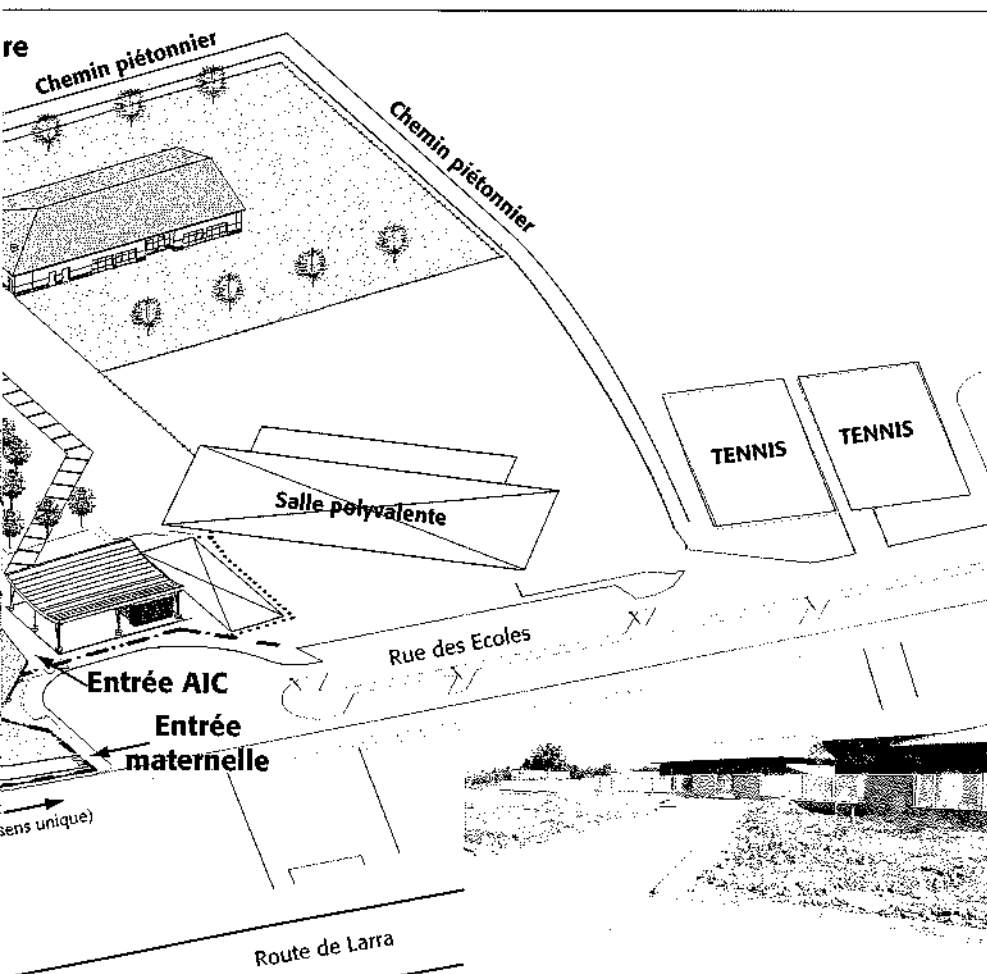
- La sortie de maternelle se fait entre 16 h 35 et 16 h 45.

- La sortie de l'élémentaire se fait entre 16 h 45 et 16 h 55. Les enfants sont orientés : les enfants allant à l'AIC vont dans la cour, les enfants prenant le bus vont dans la salle plurivalente, les enfants rentrant chez eux sortent par le nouveau portail Impasse Georges Brassens. Les enfants ont pour consigne d'attendre leurs parents à l'extérieur de l'enceinte de l'école.

A partir de 16 h 55, les enfants dont les parents sont en retard seront amenés à l'AIC. Les parents devront donc les récupérer là ; la prestation leur sera facturée.

RAPPEL : lorsque votre enfant est absent, les numéros à appeler sont les suivants :

- M. Djerbi (élémentaire) : 05 61 85 83 95
- M^{me} Viallis (maternelle) : 05 34 52 90 53
- M. Gonin (AIC) : 05 61 85 13 94
- M^{me} Seguin ou M^{me} Guzou (restauration scolaire) : 05 34 52 08 97



Agenda du mois

Match de hand-ball

Merville / Auterive

16 h 30 - Salle polyvalente

Match de foot

20 h 30 - Merville / Saint-Jean

18 h 30 - Merville 2 / Verfeil-Pin Balma

Loto foyer rural

21 heures - Salle polyvalente

Match de basket

15 heures - Salle polyvalente

Assemblée générale Top Forme

20 h 15 - Salle de la mairie

Cérémonie commémorative

10 heures - Monument aux morts

Soirée châtaignes

21 heures - Salle polyvalente

Loto du comité des fêtes

21 heures - salle polyvalente

Conseil municipal

21 heures - Espace Jouvian

Loto des 3 sociétés

21 heures - salle polyvalente

Anniversaire Chorale et Réveil Mervillois

21 heures - Salle polyvalente

Loto du comité des fêtes

21 heures - salle polyvalente

Match de foot

20 h 30 - Merville / JET 1

18 h 30 - Merville 2 / Roquettes 2

Banquet de la pétanque

Salle polyvalente

Marché de plein-vent

ETAT CIVIL

NAISSANCES

GRIFFITHS Natalia le 15/09

LIASKO Olivia le 21/09

DI NARDO Nathan le 22/09

BLASQUEZ Manuel le 24/09

BORELLO Clément le 27/09

FERNANDEZ Tao le 7/10

PINET Alexis le 7/10

MARIAGES

LASKA Christophe et ROCHE Sandrine

LANNES Jérôme et DARAN Véronique

DECÈS

JAYMES René le 14/10 à l'âge de 84 ans

Conseil municipal

Séance du 14 octobre 2005

1 - Programme des travaux d'éclairage public et réalisation du chemin piétonnier au chemin de Laffage.

Ces travaux consistent en la création de 1100 mètres de réseaux d'éclairage public sous-terrain avec la fourniture de 25 candélabres de 8 m de hauteur et de 12 candélabres de 4 m de hauteur. Le coût total des travaux s'élève à 274120€ TTC dont 106334€ sont à la charge de la commune. Cette contribution communale sera couverte par voie d'emprunt.

2 - Prise en charge par la commune de l'entretien de la station de relèvement du lotissement « Le résidentiel de Couly » et de l'entretien de l'éclairage public chemin de la Tuilerie

Dans le cadre de l'achèvement du lotissement « Le résidentiel de Couly », la commune prend à sa charge l'entretien de la station de relèvement et de l'éclairage public sur le chemin de la Tuilerie.

3 - Participation pour voies et réseaux Route de Larra.

Dans le cadre de l'opération de construction du lotissement « Moulin du Juge », il est nécessaire de réaliser, dans un délai de 10 ans, des travaux sur la route de Larra.

Le coût total de ces travaux, subvention déduite, représente 70000€ H.T. La participation pour voies et réseaux à acquitter par le lotisseur est de 1,57/m².

4 - Pose d'un appareil sur pilonne en béton armé (PBA) route de Daux par le SDEHG

Il est nécessaire de poser un PBA, route de Daux, pour un montant de 863€ sur lequel la part communale est de 250€

5 - Travaux à la Poste.

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du bureau de Poste de Merville, la commune a convenu de prendre à sa charge le remplacement

des châssis de fenêtre. Le coût de l'opération est de 6765,35€ HT sur lequel il convient de demander une subvention au Conseil Général.

6 - Création d'une deuxième licence de taxi

La commune a décidé que le nombre de taxis autorisés à exercer sur son territoire est de 3. Une seule licence à ce jour a été accordée. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la création d'une seconde licence.

7 - Nouveaux tarifs de la cantine scolaire.

En raison de la mise en place du pré-paiement de la cantine depuis la rentrée 2005-2006, il est nécessaire de simplifier les tarifs des repas et de la garderie. A compter du 1^{er} décembre 2005, les nouveaux tarifs sont :

- Repas maternelle: 2,30€ Ce prix comprend le prix du repas (2€) et le prix de l'AIC.

- Garderie maternelle matin et/ou soir: 0,80€

- Repas élémentaire: 3,07€ Ce prix comprend le prix du repas (2,77€) et le prix de l'AIC (0,30€).

- Garderie élémentaire matin et/ou soir: 0,80€

D'autre part, les enseignants souhaitant disposer de repas plus importants, le prix du repas pour les enseignants est porté à 3€

8 - Signature d'un nouveau contrat enfance

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) souhaite que la communauté de communes Save et Garonne et ses communes membres signent un nouveau Contrat Enfance (pour 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2006) pour lequel chaque collectivité sera signataire pour la compétence qui la concerne.

Intégré dans le Contrat Enfance de la communauté de communes de Save et Garonne, la commune restera signataire pour ses compétences propres. Les objectifs définis dans le Contrat Enfance communal sont :

- intégration des 20 places de la crèche parentale « Les Marmousets » créées dans le cadre du contrat crèche.

- Développement quantitatif et qualitatif du CLSH et du CLAE maternel.

- Formation au BAFA et à l'AFPS du personnel mis à disposition.

9 - Maintien de la « Voie Sacrée » de Verdun dans le réseau des routes nationales

Monsieur le Maire de Verdun sollicite le soutien des Maires de France afin que la « Voie Sacrée Bar-le-Duc-Verdun reste dans le réseau des routes nationales et ne soit pas déclassée en route départementale.

Le Conseil Municipal demande le maintien de la « Voie sacrée » de Verdun dans le réseau des routes nationales afin que la valeur symbolique et le devoir de mémoire qui lui est rattaché soient préservés.

10 - Approbation d'un nouveau prêt

Dans le cadre du financement de travaux d'assainissement et de l'extension du groupe scolaire, il est nécessaire de contracter un prêt de 55 000€ sur le budget assainissement et de 673 000€ sur le budget principal. Après appel d'offres, la proposition de la Caisse d'Épargne a été retenue.

11 - Choix de l'entreprise pour la pose de jeux au bois de Bayler

Après une proposition du Conseil Municipal des Enfants pour l'installation et l'aménagement d'une aire de jeux au bois de Bayler, un appel d'offres a été lancé. C'est la société CITTEC Environnement qui a été retenue pour un montant de 1 570€ HT.

12 - Choix de l'entreprise pour la réhabilitation du réseau assainissement

Un appel d'offres a été lancé pour la construction de 550 mètres linéaires de réseaux gravitaire. Après analyse, il est proposé de retenir l'entreprise GIESPERT pour un montant de 112 566€

13 - Création d'un poste d'agent d'entretien

Il est proposé de renouveler pour un mois le contrat d'un agent d'entretien au groupe scolaire.

14 - Acquisition d'un tableau

Suite au concours de la fête locale, il est proposé d'acquérir pour 100€ un tableau de M^{me} Faurie intitulé « Le lac » afin de constituer un fond d'œuvre artistique.

15 - Modification relative au tarif de l'assainissement

Il est proposé d'apporter une précision à la délibération du 8 juillet 2005 relative au tarif de l'assainissement. La participation aux frais de branchement pour les maisons neuves s'entend pour les maisons hors lotissement.

16 - Câblage en fibre optique pour le groupe scolaire

Dans le cadre de l'extension du groupe scolaire, il est nécessaire d'installer un câblage en fibre optique. Le montant de ces travaux est de 5 158,84€ HT sur lequel est demandé une subvention au Conseil Général.

17 - Impasse Georges Brassens

Il est proposé de dénommer la nouvelle voie accédant à l'école élémentaire « impasse Georges Brassens ».

BREVES

RECENSEMENT

Nous informons qu'à partir du 19 janvier, un agent recenseur déposera à votre domicile une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information.

TRAVAUX

En raison de travaux programmés par la D.D.E de Grenade sur la route de l'hippodrome (RD65), celle-ci sera coupée à la circulation de 8h00 à 17h00 pour la période du lundi 24 octobre au jeudi 10 novembre.

Déviations prévues: Route de Montaigut (RD17), route de Toulouse (RD2) et la route de la Côte Rouge (RD37)

Prochainement une grande exposition vous attend

Au mois de juin prochain, un week-end sera consacré à une exposition qui aura lieu à la salle polyvalente. Elle accueillera les artistes (peintres, sculpteurs...) mais également tous les amateurs de loisirs créatifs (patch work, création de bijoux, broderie diverses, point de croix, gravure, dentelle etc...).

Mervilloises, mervillois, si vous êtes intéressés, vous pouvez déjà vous inscrire auprès de Chantal AYGAT au: 06 14 31 48 05 ou au 05 61 85 62 37. Pensez-y dès à présent, le nombre de places est limité.

Le travail des élus

En quoi consiste le travail des élus?

Si vous vous posez cette question, notre nouvelle rubrique va tenter d'y répondre en vous présentant chaque mois leurs fonctions, leurs rôles et leurs activités.

Ce mois-ci: **la commission d'appel d'offres.**

Les acteurs :

Les titulaires :

M. le Maire, M. Llorca, M. Hache, M^{me} Poutrel.

Les suppléants :

M. Séré, M. Coltro et M. Gendre.

Secrétaire générale : M^{me} Seychal

Dès qu'une collectivité locale souhaite effectuer des travaux, acheter du matériel ou lancer une étude pour une somme supérieure ou égale à 4000€ elle se trouve dans l'obligation de lancer une consultation d'appel d'offres qui est réglementée par le code des marchés publics. Cette consultation est d'abord publiée dans un journal officiel afin

que des entreprises, fournisseurs ou bureaux d'étude puissent en prendre connaissance et y répondre. Une fois que les dossiers sont réceptionnés par la mairie, la commission se réunit, une première fois, pour classer les différentes propositions et les analyser selon les critères déterminés par la collectivité. Une seconde réunion permettra de faire un choix définitif.

Ainsi, au mois d'octobre, les élus de la commission ont dû choisir entre diverses entreprises concernant l'installation et l'aménagement de nouveaux jeux dans le bois de Bayler ainsi que celle qui va réaliser des travaux d'assainissement suite au diagnostic qui avait été effectué auparavant.



LA VIE ECONOMIQUE

Du poisson sur le marché de plein vent, et ce n'est pas un poisson d'avril



Depuis plus de un an et demi le marché offre une large gamme de produits à la grande satisfaction des Mervillois fréquentant le marché.

Le choix s'est maintenant enrichi avec la venue d'un nouveau commerçant ambulant fort sympathique venant d'une commune voisine, Daux, et qui propose un bel étal de produits frais de la mer, poissons, moules, huîtres, crustacés.....

Venez nombreux lui rendre visite... et **le poisson c'est bon pour la santé!**



Consultations juridiques GRATUITES et ouvertes à tous en vue de favoriser l'accès au droit

Des thèmes variés peuvent être abordés lors de ces permanences (droit de la famille, droit du travail, droit de l'entreprise, développement urbain et habitat, développement de l'emploi...) avec un avocat professionnel qui, **gratuitement**, orientera, conseillera, apportera une aide rédactionnelle aux personnes le souhaitant.

Les permanences se tiennent au siège de la Communauté de Communes (Rue des Pyrénées - 31330 Grenade-sur-garonne), sur rendez-vous (au **05 61 82 85 55**) et selon planning ci-dessous :

Mercredi 16 novembre 2005 :

de 14 heures à 17 heures
(1 RDV est pris toutes les 20 minutes)
Avocat **Me Myriam CREDOT**

Mercredi 21 décembre 2005 :

de 14 heures à 17 heures
(1 RDV est pris toutes les 20 minutes)
Avocat **Me Nicolas RENAUD DE LAGE**

Le repas des aînés fête son 10^e anniversaire

C'est toujours avec la même convivialité et le même enthousiasme que le CCAS organise, pour la 10^e année consécutive, le traditionnel Repas des Aînés qui se déroulera le **dimanche 11 décembre 2005**

Servi par une équipe du Local jeune (si vous êtes adolescents (es) et que vous voulez participer à cette fête, vous serez les bienvenus) et par le CCAS, ce repas empreint de bonne humeur sera offert à toutes les personnes seules ou en couple qui ont 65 ans et plus (pour les couples, il suffit que l'un des deux ait 65 ans).

Des invitations seront envoyées individuellement, si vous souhaitez ou pas participer à ce repas, **veuillez nous le faire savoir avant le 2 décembre dernier délai.**

Si vous ne receviez pas cette invitation mi-novembre, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie ou par téléphone, nous serons heureux de vous compter parmi les convives.

Nous vous attendons nombreux le dimanche 11 décembre à la salle polyvalente à partir de 11 h 30.

Pour tous renseignements et inscriptions téléphoner à Josiane au : 05 62 13 41 19

Cette année de nombreuses surprises vous attendent...

BONJOUR

LES ENFANTS DE MERVILLE!

POUR L'INSTANT,

JE SUIS ENCORE EN VACANCES,

MAIS JE VIENDRAI A MERVILLE LE

SAMEDI 10 DECEMBRE 2005

AVEC LE CCAS, ON VOUS OFFRIRA UN SPECTACLE:

LA LEGENDE DU LIVRE D'OR

AVEC LILLY PRUNE,

A 14H30, A LA SALLE DES FETES DE LA MAIRIE.

PUIS, JE PRENDRAI VOS LETTRES

(N'OUBLIEZ PAS), ET ENSUITE,

ON PARTAGERA UN SUPER GOUTER,

SALLE DU 3^e AGE.

LE PERE NOEL



une journée sous le signe des merveilles

Le mercredi 28 septembre, Audrey BOURDEN, accompagnée de Maryse MENUZZO, avait donné rendez-vous aux enfants et aux parents fréquentant le centre social pour une sortie sous le signe des merveilles au château de Merville. Ainsi, les plus petits aidés des plus grands ont dû retrouver dans ce mystérieux labyrinthe, des plantes magiques. Pour cela, nos aventuriers ont dû passer des épreuves, résoudre des énigmes et parcourir les allées de buis sans se perdre...

Après tant d'effort dans cet univers mystérieux et ensorcelant, un goûter s'est imposé pour redonner des forces à nos petits explorateurs qui s'en sont donnés à cœur joie.

Le Centre Social et les usagers de Merville, Montaigut et Launac remercient tout particulièrement M. de Beaumont pour sa générosité.



BOURSE AUX VÊTEMENTS AUTOMNE HIVER

ENFANT • LAYETTE • ADULTE

SALLE DES ANCIENNES ECOLES
A LAUNAC
6 NOVEMBRE 2005
DE 9h00 A 17h00

DEPOT : samedi 5 novembre
10h00 - 16h00
Salle des anciennes écoles

VENTE : dimanche 6 novembre
9h00- 17h00
Salle des anciennes écoles

RETRAIT : dimanche 6 novembre
17h00-19h00
Salle des anciennes écoles

REGLEMENT :

- 1) La bourse aux vêtements est organisée par le Centre Social SIVU RIVAGE (Merville, Launac, Montaigut sur Save)
- 2) Le dépôt se limite à 20 articles par personne
- 3) Les articles doivent être en bon état, propres, non démodés, et de saison (Automne Hiver.)

Si malgré l'examen des articles le jour du dépôt, certains se révélaient non

conformes, le Centre Social se réserve le droit de refuser les articles déposés et de les retirer de la vente.

- 4) Le Centre Social n'accepte ni les sous-vêtements, ni les chaussures ou accessoires.
- 5) Les recettes des ventes et les articles invendus doivent être impérativement récupérés par les déposants à la date indiquée par l'organisateur. Au-delà de cette date, tout vêtement non récupéré sera donné à une œuvre caritative.
- 6) En cas de vol et de détérioration des articles, le Centre Social ne sera tenu pour responsable, et aucun remboursement ne pourra être réclamé.
- 7) Un article acheté ne peut en aucun cas être échangé ou remboursé.

La Bourse aux Vêtements a un caractère social, en conséquence les prix pratiqués ne peuvent être élevés et sont toujours arrêtés en accord avec les déposants.

- 8) Le règlement des articles doit se faire en ESPECES.

Renseignements :

Centre Social SIVU RIVAGE
05 62 13 40 94

Graine de star

A l'âge de 17 ans, Antonia LENT, mervilloise depuis 9 ans, a déjà l'âme d'une championne. En effet, elle a obtenu, le 2 octobre 2005, le premier prix, toutes catégories confondues, de dressage régional de Midi-Pyrénées avec son co-équipier, Shanna de Larra, un cheval anglo-arabe. Tout au long de sa jeune carrière, elle a souvent été classée, mais elle obtient là, sa plus belle récompense !

Cette lycéenne, d'origine allemande, a commencé à monter à cheval dès 6 ans et a participé à son premier concours alors qu'elle avait que 10 ans. Avec le dressage, elle pratique également le saut d'obstacle et le concours complet. Le cheval est sans aucun



doute sa passion, puisqu'elle compte en faire son métier, peut-être en tant que monitrice... C'est sous le regard admiratif de sa maman qu'Antonia va, sans nul doute, continuer de nous surprendre avec ses performances.

Le bonheur est à Merville

Venez participer à

FETE DE LA GARBURE

le dimanche
6 novembre 2005
de 9 heures à 19 heures

en compagnie des producteurs et artisans du marché fermier.

- M^{me} Marty Jocelyne pour ses volailles
- M. Dromard pour ses fromages de chèvre
- M. Nègre Philippe, sculpteur sur bois
- M. Breseghello Arthur pour ses légumes plein champ
- M^{me} Pouvillon Odille et Mozart l'âne
- M. Maso Francis et ses canards gras
- M^{me} Chouffot Danièle et ses gâteaux maison
- M^{me} Delétoille Jacqueline, peintre
- M^{me} Vary pour son pain bio
- M. Béringuier, producteur de vin

Participation de la **Bandas « les fanfarons »** ainsi que la **disco mobile « Impack't animation »**

LA FERME DES TEOULETS

900 route de Guinot - 31330 MERVILLE
Tél. : 05 61 85 19 65

La commission communication vous rappelle **qu'aucun article ne sera pris en compte au-delà du 15 de chaque mois**

Comité de rédaction :
Commission Communication
Mairie de Merville
Conception graphique et impression :

MAGENTA
31840 Seilh - 05 61 59 09 09

SNAM

STOP aux Nuisances des Avions sur Merville

Devant un parterre peu nombreux et Monsieur Hache représentant de la mairie, l'assemblée générale du SNAM s'est déroulée le jeudi 6 octobre 2005 à la salle de la mairie de Merville.

Nous espérons que la raison de ce peu de participants n'est pas le signe d'une démobilité de la population.

1. Lors de cette réunion nous avons présenté les actions menées par le SNAM:

• Réunions avec la DAC sud:

des procédures de diminution des nuisances sont à l'étude pour Merville et Grenade

• Campagne contre le projet de révision du PEB:

- les commissaires enquêteurs ont refusé le PEB présenté motifs: trop de vols, les indices de construction retenus ne protègent pas assez les populations riveraines.

- ils insistent aussi sur le fait que les modifications de procédure au nord de l'aéroport doivent être accélérées et les associations de riverains associées

- il faut trouver aussi des solutions pour les vols de nuit afin qu'ils génèrent moins de nuisances

• Création d'un site internet

• Communication:

- Diffusion d'informations auprès de la population de Merville en utilisant « Merville Actualités » qui est distribué dans toutes les boîtes à lettres de Merville

Plaintes:

- Informations de la population sur la procédure de dépôt de plaintes lorsqu'un avion ne respecte pas la procédure de vol, est trop bruyant.....

2. Nous avons aussi déterminé les actions à mener:

• Maintenir nos contacts avec la DAC sud:

pour obtenir des modifications de procédure afin de diminuer les nuisances sur Merville: prochaine réunion le 9/11/2005

• Contacter l'ACNUSA et la préfecture concernant des avions qui volent la nuit:

- En effet certains avions volent la nuit alors que ces avions n'ont pas le droit de voler (plaintes de Mervillois suite à la gêne occasionnée par des avions très bruyants)

• Réaliser une campagne de sensibilisation des mervillois à déposer plainte auprès de la CCIT:

- Il faut que les mervillois déposent plainte lorsque des avions ne respectent pas les procédures d'atterrissage ou de décollage (axe, altitude), lorsqu'ils sont trop bruyants de nuit comme de jour

• Création d'une cellule plaintes:

- centralisation et suivi des plaintes déposées par les mervillois

• Développement du site internet

3. Problème avec la CCE commission consultative de l'environnement:

Nous avons aussi insisté sur le fait que la CCE devenait un organe institutionnel qui ne se réunissait

que pour respecter les textes et qu'elle ne remplissait plus son rôle sur les dossiers de la plate-forme de l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

En effet:

• que dire d'une réunion par an (à ce jour aucune réunion de la CCE en 2005)

• d'une durée de + de 5 heures (durée de la dernière réunion de la CCE fin 2004)

• d'un taux d'abstention très important lors des votes en fin de séance car certains participants (élus locaux, départementaux, régionaux et autres) quittent l'assemblée au fur et à mesure de la séance. Ils ont sûrement d'autres priorités plus importantes.

Il ne reste pour voter que les représentants des associations les plus motivées, et les professionnelles de la plate-forme (compagnies aériennes, autres utilisateurs de la plate-forme et les représentants de la CCIT et de la DAC sud) motivés pour d'autres raisons.

Cette utilisation de la CCE au minimum des textes est une atteinte aux droits des riverains, et nous montre les limites de son pouvoir. Serait-elle devenue un organe institutionnel de constat de pratiques n'exerçant plus son rôle consultatif? Cette situation aurait pour conséquence des prises de décisions préjudiciables pour les riverains.

Cette situation a déjà été constatée lors d'une réunion de la CCE fin 2002 qui a validé la modification de procédure au nord de l'aéroport engendrant d'importantes nuisances sur Merville et Grenade.

4. Bilan financier:

la mairie a reconduit sa subvention annuelle de 300€

5. Renouvellement du bureau

FOYER RURAL

Activité théâtre

Le Foyer Rural de Merville ne cessera jamais de vous étonner. Cette année encore petits et grands (papa, maman, papy, mamy...) vont devenir acteurs!!!

Comment?

Tout simplement en s'informant sur les cours de théâtre. Sandrine BURGUES, artiste de théâtre, vous fera partager ses connaissances en proposant des cours d'éveil pour les enfants de 4 ans et plus. Les grands, sans limite d'âge, ne sont pas oubliés puisque tous les mercredis à 21 h00 Sandrine vous fera répéter une pièce que vous présenterez au public le 17 juin 2006. Toutes et tous, vous pouvez sans complexe nous rejoindre.



Pour tout renseignement s'adresser à:

- Alain BARRAT, pour les enfants, au 05 61 85 85 94,
- Aimée GRIMARD, pour les adultes, au 05 61 85 02 47.

Activité cirque

Le plus beau, le plus sain, le plus merveilleux de tous les spectacles.

Lorsque vos enfants assistent à un spectacle de cirque, ils rêvent les yeux grand ouverts! Alors faites que leurs rêves se réalisent, offrez-leur des cours pour qu'ils deviennent artistes! **Equilibristes... jongleurs... clowns... etc.**

C'est possible au foyer Rural de Merville!

Venez faire un essai!!!

Jean-Pierre, professeur de cirque, donne des cours tous les samedis de 9h30 à 12h00 à la salle du troisième âge (face à l'église). Renseignements auprès de:

- M. Guy BOSQUET au 06 63 00 91 96.

Venez nombreux



Samedi 5 novembre 2005

à 21 heures - Salle Polyvalente

1er SUPER LOTO

- Cave de vin
- Home cinéma
- Aspirateur sans sac
- VTT
- Bijoux
- Appareil photo numérique
- Bons d'achats
- Lots de consolation
- Et beaucoup d'autres surprises encore....

3 euros le carton
11 euros les 4 cartons
16 euros les 8 cartons

**1 téléviseur 70 cm +
1 lecteur DVD enregistreur**

2 cartons offerts

pour l'achat de 8 cartons sur présentation de ce tract ou du pavé de la Dépêche

Chaque gagnant fait gagner ses voisins de droite, de gauche et de face.

**Alors venez nombreux,
super-soirée garantie!**



L'Association des parents d'Elèves

L'Assemblée Générale a eu lieu le lundi 19 septembre à la salle plurivalente en présence de M. GONIN Jérôme (responsable de l'AIC), M^{me} VIALLIS Christelle (Directrice de la maternelle) et de M^{me} SEGUIN (coordinatrice des écoles). Seulement 15 parents sont venus, alors que nous comptons 426 élèves (maternelle et primaire confondus).

Après le mot de bienvenue de la Présidente, l'Assemblée Générale a pu commencer par la présentation des bilans moral et financier de l'année passée.

Nous vous rappelons que l'APEM ne se contente pas seulement d'organiser le spectacle de Noël, le Loto des écoles et le Carnaval. Elle participe également à l'organisation de la cantine, de l'AIC et des transports. Le verre de l'amitié a clôturé cette Assemblée Générale.

Election du nouveau bureau lors de la réunion du 3 octobre:

Présidente: Bénédicte BODART

Vice-présidente: Laurence REQUENA

Secrétaire: Christel CONDOM

Secrétaire adjointe: Elodie PORLIER

Trésorière: Karine PIGEOT

Trésorière adjointe: Sophie HAMECHER

Membres actifs: Sandrine BRGAN, Elisabeth FLECHET, Houria LAFONTAN, Carine LEMAIRE, Lidia MACIEL, Christine MASSON, Christine MIOT BRUNEAU, Elizabeth MORRIS, Michèle SANTACREU, Sylvie SIMONETTI, Sylvie TAGNERES, Geneviève VILLALONGUE.

Divers:

Nous vous rappelons qu'en cas d'absence de votre enfant, il faut impérativement prévenir:

• Le Directeur de l'école:

- M^{me} VIALLIS Christelle au 05 34 52 90 53 pour l'école maternelle

- M. DJERBI au 05 61 85 83 95 pour l'école élémentaire.

• La restauration scolaire

2 jours avant la date du changement entre 9 heures et 10 heures au 05 34 52 08 97

Cependant, si votre enfant est absent pour raison médicale, fournir un certificat le plus rapidement possible pour régularisation le mois suivant.

• Si besoin, l'AIC

le matin de 7 h 15 à 9 h 00, le soir de 16 h 30 à 18 h 30, durant la restauration scolaire de 12 h 00 à 13 h 45 au 05 61 85 13 94.

Calendrier 2005-2006

Mardi 13 décembre 05: Spectacle de Noël des Maternelles

Jedi 15 décembre 05: Goûter de Noël avec venue du Père Noël

Samedi 11 février 06: Loto des Ecoles

Samedi 8 avril 06: Carnaval « Héros de dessin animé »

Juin 06: Pique-nique au Bois de Bayler

MEGA LOTO

Organisé par les 3 Associations: LE FOOTBALL • LA PETANQUE • LA CHASSE

PARKING GARDÉ

Samedi 19 novembre 2005
 Samedi 17 décembre 2005
 Vendredi 23 décembre 2005
 Vendredi 30 décembre 2005
 Samedi 28 janvier 2006
 Samedi 04 février 2006
 Samedi 04 mars 2006
 Samedi 25 mars 2006

200 gagnants et plus...

- 1^{re} partie**
 Quine Bon Achat Lederc de 20 €
 Quine 1 jambon
 Double quine 2 filets garnis + 2 poulets
 Carton plein 8 bouteilles d'apéritif anisé
- 2^e partie**
 Quine Bon Achat de 20 €
 Quine 3 kg saucisse+2 bouteilles Bordeaux
 Double quine 2 demi-longe de porc
 Carton plein BON ACHAT DE 120 €
- 3^e partie**
 Quine Bon Achat de 20 €
 Quine 1 confit de canard
 Double quine 2foies gras canard+ 4btes de bordeaux
 Carton plein 1 DEMI AGNEAU
- 4^e partie**
 Quine Bon Achat de 20 €
 Quine 1 jambon
 Double quine 2 canards gras
 Carton plein 1 TELEVISEUR

- 5^e partie**
 Quine Bon Achat de 20 €
 Quine 3 kg saucisse+2 bouteilles de bordeaux
 Double quine 4 kg magrets de canard
 Carton plein BON ACHAT DE 160 €
- 6^e partie**
 Quine Bon Achat de 20 €
 Quine 1 jambon
 Double quine 2 foies gras + 4 btes de bordeaux
 Carton plein 1 CORBEILLE CHARCUTIERE
- 7^e partie**
 Carton plein CORBEILLE GARNIE
- 8^e partie**
 Quine Bon Achat Lederc de 20 €
 Quine 1 poulet fermier + 1 Rôti porc (6pers)
 Double quine 2 poulets + 1 Rôti porc (12 pers)
 Carton plein CADDIE ALIMENTAIRE
- 9^e partie**
 Quine Bon Achat de 20 €
 Quine 1 confit de canard
 Double quine 4 kg magret
 Carton plein 1 CORBEILLE CHARCUTIERE
- 10^e partie**
 Quine Bon Achat de 20 €
 Quine 1 jambon
 Dble quine 1 carton Muscat+1 carton champagne
 Carton p. APPAREIL PHOTO NUMERIQUE

14 parties

Lots de consolation si gagnants multiples

- 11^e partie**
 Quine Bon Achat de 20 €
 Quine 3 kg saucisse + 2 bouteilles bordeaux
 Double quine 2 canards gras
 Carton plein BON ACHAT DE 160 €
- 12^e partie** Carton plein
 VOYAGE BALEARES 2 pers/8jours
- 13^e partie**
 Quine Bon Achat de 20 €
 Quine 1 confit de canard
 Double quine 2 demi-longe de porc
 Carton plein 1 DEMI AGNEAU
- 14^e partie**
 Quine Bon Achat de 20 €
 Quine 1 lot charcuterie +2 bouteilles bordeaux
 Double quine 2 foies gras canard+4btebordeaux
 Carton plein BON ACHAT DE 120 €

Chaque gagnant fait gagner son voisin de droite, de gauche et de face

TOMBOLA GRATUITE
 avec le numéro de série de votre plaque
10 filets garnis par soirée

- La plaque de 6 : 12 €
- La plaque de 12 : 18 €

Vente de jetons sur place
BUVETTE • CHOUQUETTES

Football Club Mervillois

Courant septembre le F.C.M. a reçu l'A.G. du district Midi Toulousain, A.G. permettant de percevoir les calendriers pour la saison 2005-2006. Egalement ce jour ont eu lieu les récompenses individuelles et sportives.

Au sein du F.C.M. trois membres ont été récompensés :

- Sandrien Ceshin, médaille de bronze du district.
- Philippe Sobesto, médaille d'or du district.
- Roger Nicodemo, notre doyen bénévole depuis 54 ans au club a reçu également la médaille d'or du district.

Nous remercions pour cette soirée tous ceux qui ont apporté leur soutien (la Mairie et les pépinières Causat). Un grand coup de chapeau encore une fois aux membres du F.C.M. pour le travail, l'accueil, leur sens de l'organisation qui a permis le bon déroulement de cette soirée.



La saison 2005-2006 a redémarré. L'équipe 1 en promotion 1^{re} après 3 matches est dans le peloton de tête de sa poule et toujours en course pour la coupe.

Pour l'équipe 2 qui vient également de monter, la partie est plus difficile, courage!

Prochains matches :

5 novembre 2005

- 18 h 30 : Merville FC 2 / Verfeil Pin Balma
- 20 h 30 : Merville FC 1 / Saint-Jean 2



12 novembre 2005

- 20 h 30 : Grenade FC 1 / Merville FC 1

13 novembre 2005

- 15 heures : Bonnefoy / Merville FC 2

26 novembre 2005

- 18 h 30 : Merville FC 2 / Roquettes FC 2
- 20 h 30 : Merville FC 1 / JET 1

3 décembre 2005

- 18 h 30 : Merville FC 2 / Léguevin US 2
- 20 h 30 : Merville FC 1 / Bruguières SC 1

Très bon début de saison également aux équipes en entente avec Aussonne, Mondonville, Daux et cette année avec Seilh.

Le F.C.M. renouvelle son appel à bénévoles pour renforcer l'équipe déjà en place.



Top Forme informe

Top Forme vous informe que les cours ont repris depuis le 5 septembre et qu'il n'est pas trop tard pour démarrer une saison. Les cours étant progressifs, il est fortement conseillé de ne pas attendre.

Si vous n'éprouvez pas le besoin de bouger, mais bien au contraire, celui de vous détendre, sachez qu'il y a une forte demande de relaxation. Notre mode de vie actuelle, les enfants, le travail, la maison, les loisirs nous obligent à vivre à 100 à l'heure, l'accumulation de tout ce stress est nuisible à la santé. C'est pourquoi nous vous proposons le mardi de 18 h 30 à 19 h 30, un cours d'une heure, une fois par semaine de sophrologie et de relaxation, cours animé par une enseignante diplômée d'état.

Si vous êtes intéressé, faites-vous connaître en prenant contact au : 05 61 85 02 18

Vous pouvez venir faire une séance d'essai, afin de savoir si cela correspond à votre recherche de bien-être.

1^{re} séance : le mardi 8 novembre à 19 h 30 (salle des fêtes, ancienne Mairie de Merville).

Top Forme vous informe que l'assemblée générale aura lieu le lundi 7 novembre à 20 h 15, salle des fêtes (ancienne mairie de Merville).

Pour tous les adhérents, parents des enfants, votre présence est indispensable.

La Présidente

Echos de la Pétanque Mervilloise

Les joueurs et joueuses de la pétanque mervilloise ont été exemplaires tout au long de l'été, tant par leurs résultats que par leur sportivité et leur popularité sur tous les terrains de la région.

En coupe de France, nombreux public au 4^e tour contre Labège. Très bonne ambiance et très belle victoire sincères félicitations à tous ceux qui portent haut les couleurs de notre club. Notre équipe sera opposée au 6^e tour à CREISSELS dans l'AVEYRON, en attendant le 5 novembre où nous serons représentés pour la finale de la coupe départementale des clubs au palais de la pétanque à Toulouse. Encore un moyen supplémentaire de faire valoir les valeurs sportives et humaines de notre club, notre village. A ce sujet, les joueurs remercient tous les bénévoles qui viennent préparer les terrains, les repas, tenir la buvette, nettoyer et, bien sûr, les encourager dans les parties.

Aux 2 jours de Merville c'est la triplète SERAN J.M, FONTANIE G., PARIS C. qui s'impose en tête à tête c'est Pierre GENDRE qui l'emporte et en doublettes c'est l'équipe DANES F, BERLOU C. qui triomphe.

Au concours régional à Lectoure, ce sont Gilbert FONTANIE et Thierry PIGAL en hommes et Odile OLIVEIRA, Eve VERNETTI en féminines qui s'imposent, 1^{er} doublé.

Nouveau doublé mervillois à Blagnac FONTANIE, SERAN, RIGAUD en hommes et OLIVEIRA, VERNETTI en féminines.

Des joueurs mervillois sont allés défier des grands noms de la pétanque au mondial de Millau.

Et la surprise est venue de notre capitaine Jean-Claude N'GUYEN qui a éliminé le champion du monde en titre Michel LOY dès la 2^e partie. (M.LOY vainqueur le lendemain du mondial doublettes)

Quelle belle perf! Bravo Jean-Claude!

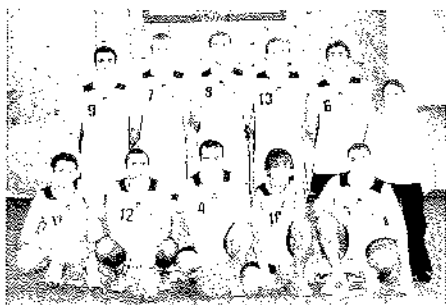
Au régional doublettes féminines à Cugnaux, c'est encore Odile et Eve qui s'imposent.

Bonne fin de saison à tous, long chemin en coupe de France et pourquoi pas un titre de champion départemental des clubs?

BASKET MERVILLOIS

SENIORS GARCONS: Des débuts plutôt difficiles... il faut prendre ses marques. Tous les joueurs ne sont pas habitués à jouer ensemble. Un second match meilleur que le premier mais la victoire n'est pas au rendez-vous. C'est un bon groupe de 14 joueurs très prometteurs entraînés par Toufik qui est soutenu par Virginia.

Rappel: entraînements le vendredi à partir de 20 h.



Debout de gauche à droite: **Olivier, Albin, Bruno, Gilles, Samuel, Virginia**

Assis de gauche à droite: **Florian, François, Michaël, Jérémie, Toufik**

Manquent: **Paul, Sébastien, Sylvain**

SENIORS FILLES: C'est une année pour faire partie du haut du classement. Un effectif de 12

filles qui savent jouer ensemble. La défaite contre nos amis de Roquettes était prévisible: nous pensions seulement pouvoir les importuner davantage... dommage.

Rappel: entraînements le mercredi à partir de 20 h. L'entraînement est assuré par Jean-Philippe.

CADETS: Des phases de classement difficiles. Cette équipe est composée de 5 cadets confirmés par leur âge et pour le reste de minimes surclassés qui pour certains rejoignent les rangs cette saison. Un effectif de 11 joueurs devrait garantir une bonne saison. Du travail reste à faire mais il sera plus facile de jouer à notre niveau à partir de janvier. L'entraînement est assuré par Laurence et Emilie.

Rappel: entraînements le mercredi à partir de 18h30.

BENJAMINES: Avec beaucoup de nouvelles arrivées, notre effectif est de 12 joueuses.

C'est Véronique qui a la charge d'entraîner cette équipe. Leur engagement ne se fera qu'au mois de janvier afin de permettre aux nouvelles arrivées d'apprendre le basket avant de se lancer dans la compétition.

Rappel: entraînements le mercredi à partir de 17 h.

BENJAMINS: Un effectif de 12 joueurs. L'entraînement est assuré par Bénédicte et

Marie-Laure qui prennent beaucoup de soins à « réviser » pour être prêt à la prochaine phase de championnat à savoir dès la rentrée des vacances. Nous leur souhaitons bonne chance.

Rappel: entraînements le mardi soir à partir de 19 h.

POUSSINS - POUSSINES: Cette équipe est mixte: 15 enfants la composent. Des joueurs de quelques années mais aussi des nouveaux joueurs. L'entraînement est assuré par Geneviève qui pourra leur apporter toute sa technique de jeu autant individuel que collectif. Le tout est que ces enfants doivent être attentifs au travail demandé. Nous mettons tout en œuvre pour que des personnes viennent aider Geneviève pour faire des exercices en petits groupes.

Rappel: entraînements le mercredi à partir de 15h30.

MINI-POUSSINS mixtes: 14 joueurs composent cette équipe. Elle est composée au trois quarts par des joueurs qui entament leur deuxième ou troisième année. Le reste des joueurs débute.

L'entraînement est assuré par Martine qui est aidée de Stéphanie.

Ces jeunes joueurs sont engagés en championnat dès le retour des vacances de Toussaint. « A vos baskets les enfants et soyez prêts pour nous épater ».

Rappel: entraînements le mercredi à partir de 14 h.

BABYS ET MINI-POUSSES: Il y a deux groupes:

D'abord les mini-pousses sont entraînés par Patricia. Ils sont 8 enfants nés en 2000/99 (de grands gabarits) et 98. Tous sont débutants. Il faut qu'ils se préparent pendant une année pour connaître les gestes du basketteur pour la saison prochaine lorsqu'ils rejoindront le groupe de mini-poussins. Ils n'auront que des matchs amicaux à partir de mars /avril et des tournois de fin de saison (mai/juin).

Puis les babys 99 et 2000 : les tout-petits. Ils sont 6 joueurs et sont très impressionnants à voir évoluer. Des paniers adaptés à leur gabarit leur permettent de « marquer » souvent. Ils sont entraînés par Morgane.

Rappel: entraînements le mercredi à partir de 13 h.

LOISIRS: Notre équipe loisir va reprendre du service. Si tout va bien il y aura une dizaine de joueurs. Patricia s'occupera du groupe. Seuls des entraînements auront lieu ainsi que quelques matchs dans la saison (avec 3 mi-temps). La date de reprise est fixée au jeudi 27/10/2005.

Rappel: entraînements le jeudi à partir de 21 heures.

Le bureau du basket mervillois remercie vivement les entraîneurs pour le travail qu'ils réalisent et le temps qu'ils consacrent à dévoiler leur passion qu'est le basket!

De même, nous remercions François, Sabrina, Aurore pour leur collaboration à l'apprentissage d'être arbitre en vue d'obtenir leur diplôme et remercions aussi Martine qui arbitre pour nous au niveau départemental.

Enfin nous remercions Marie-Laure qui va s'engager dans la formation entraîneur qui sera validée par la FFBB.

A tous bonne chance.

Le Réveil Mervillois et la Chorale

1925-1945-2005

Le 20 novembre 2005, deux associations Mervilloises fêteront ensemble leurs anniversaires. La chorale paroissiale « les enfants de Merville » pour les 80 ans de sa création et le « Réveil Mervillois » pour les 60 ans de son premier défilé.

Cette journée donnera l'occasion d'honorer des hommes et des femmes qui ont marqué la vie de ces deux ensembles musicaux, de leur création à aujourd'hui.

Toutes les personnes ayant participé à la vie de ces deux associations durant ces nombreuses années et désireuses de se joindre à cette manifestation, peuvent s'inscrire auprès de l'un des deux présidents. Le traditionnel banquet de la Ste Cécile clôturera cette belle journée.



Le prix du repas est fixé à 21 € par personne.

Madame CARAVACA: 05 61 85 05 30

Monsieur HUILLET: 05 61 06 93 79

Date limite d'inscription le 10 novembre 2005

Club du 3^e âge

Après le repas convivial de l'amitié du dimanche 16 octobre servi par le traiteur Henri Bénac, le Club vous invite au **repas de l'Inter-Club** de fin d'année à Mondonville le **mercredi 16 novembre 2005** à 12 heures, le menu a été déjà communiqué sur la convocation sera suivi du tirage de la tombola.

Ensuite, l'après-midi sera animé par les « Doux Dingues », spectacle de Madame Murielle Sapaly. Prix de la journée : 23 € par personne.

Le déplacement à Mondonville se fera par co-voiturage. Se faire inscrire avant le 3 novembre ou le jeudi après-midi à la salle du 3^e âge (Tél. : 05 62 13 41 15).

L'**assemblée générale** du club aura lieu le **jeudi 12 janvier 2006**, salle du 3^e âge à partir de 14h30, et sera suivie de la galette des Rois.

Cotisation annuelle : 2 €.

Cette rubrique tient lieu de convocation. Le bureau.

Vendredi 11 novembre

à 21 heures, salle polyvalente

Soirée

Châtaignes

et

Vin nouveau

avec

Gérard VAUR

Spectacle comique, chansons, imitations

et

SOIRÉE D'ANCIENNE

Organisée par le comité de jumelage de Merville

LE REVEIL MERVILLOIS

Le samedi 8 octobre à 15 heures le Réveil Mervillois accueillait l'assemblée générale de l'Union des Fanfares de France section Midi Pyrénées.

L'après midi débuta par l'accueil des différentes sociétés, à l'espace Jouvion. Monsieur le Maire ouvrit la séance, en souhaitant la bienvenue à tous, à Merville. Après le rapport moral et financier et la réélection du bureau, le débat fut principalement axé sur le centenaire de l'U.F.F. en 2006 à Paris et la participation des sociétés de notre région.

L'après-midi se termina par la répétition générale du concert de la soirée, à la salle polyvalente. Après l'apéritif offert par la mairie et avant l'effort du soir, tous les participants purent apprécier le buffet froid.

La soirée commença à 21 h00 avec la représentation de notre Réveil Mervillois qui effectua une prestation de grande qualité, très applaudi de tous, et sous les clameurs des spectateurs il fallut rajouter un morceau supplémentaire à ceux déjà joués.

En seconde partie le Coq Lavelanetien venu en petit comité, interpréta dans un registre un peu différent quelques morceaux de son répertoire et ce fut très certainement la démonstration de ses 2 tambours qui fut le plus applaudie.

En troisième partie du concert, la Batterie Fanfare Régionale, constituée uniquement par les musiciens des différentes sociétés de l'UFF, interpréta avec brio quelques morceaux de son répertoire. Cet ensemble n'existe que depuis deux ans, et grâce au volontariat de chacun il démontre déjà de très grandes possibilités.

C'est ainsi que se termina la soirée, sous les chaleureux applaudissements des spectateurs, à entendre les commentaires de chacun, le spectacle avait ce soir-là, bien été à Merville et non devant le petit écran, tant pis pour ceux qui avaient fait le mauvais choix et encore merci à toutes les personnes présentes à cette soirée.

